

Infographie animée « La domotique au service des économies d'énergie »

Voix

Une maison est dite « connectée » ou « intelligente » lorsque les appareils électriques de la maison peuvent être pilotés de manière automatisée.

Les appareils du logement communiquent entre eux et avec l'utilisateur soit par réseau câblé, soit sans fil. L'installation câblée est très fiable mais complexe, elle nécessite l'intervention d'un professionnel. La technologie sans fil la plus utilisée est le wifi. Les appareils sont directement connectés à Internet et peuvent être contrôlés à distance, séparément ou ensemble depuis une application dédiée, sur un smartphone ou une tablette.

On parle d'installation domotique lorsque plusieurs appareils sont connectés entre eux via une commande centrale. Ses objectifs sont d'apporter plus de sécurité, plus de confort et de diminuer la facture énergétique des utilisateurs.

La domotique de sécurité repose sur une centrale de pilotage qui permet de relier tous les équipements de sécurité (comme les détecteurs de fumée, de présence, les caméras de surveillance...) et de les commander. Cette centrale reçoit les informations transmises par les différents détecteurs et accessoires, les analyse pour réagir en temps réel et initier des scénarios en fonction des besoins.

La programmation des équipements offre un confort de vie. Il est possible d'automatiser l'éclairage, le portail, les volets, l'arrosage... et même de créer des ambiances particulières. On peut par exemple

mettre le salon en mode cinéma : l'éclairage s'atténue, le son de la télévision change et la température augmente.

L'avantage des appareils connectés est de générer des économies. Les différents capteurs installés identifient en permanence les besoins de la maison. L'éclairage et la température de chaque pièce sont régulés en fonction du temps qu'il fait, et de la présence ou non de quelqu'un à l'intérieur de la pièce.

De plus, l'utilisateur reçoit en temps réel le suivi de sa consommation énergétique sur son smartphone. Ainsi responsabilisé, il devient acteur de la maîtrise de sa consommation.

La régulation de la consommation renforce la sobriété énergétique des habitations et peut représenter jusqu'à 15 % de baisse sur la facture d'énergie.